

TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE (TLPE)

(Articles L. 2333-6 à L. 2333-16 du code général des collectivités territoriales)

ANNEE 2017

« DISPOSITIFS PUBLICITAIRES ET PREENSEIGNES »

1 – Identité du déclarant

Nom du représentant légal		
Nom ou raison sociale		
N° Siret / Code NAF		
Adresse		
Code postal		
N° Téléphone / N° Fax		
Adresse courriel@.....	

2 – Etat des dispositifs publicitaires et des préenseignes existants au 1^{er} janvier 2017

A COMPLETER PAR LE DECLARANT

N° Photo	Adresse d'implantation du dispositif	type du dispositif	Longueur	Largeur	Superficie	
			m	m	m ²	
			m	m	m ²	
			m	m	m ²	
			m	m	m ²	
			m	m	m ²	
			m	m	m ²	
			m	m	m ²	
			m	m	m ²	
			m	m	m ²	

Si ce tableau ne comporte pas de lignes en nombre suffisant, vous pouvez joindre en annexe de cette déclaration un état identique à celui-ci.

Observations

3 – Engagement du déclarant

Je soussigné, auteur de la présente déclaration :

(Nom,

prénom)

..... ,

certifie exacts les renseignements qui y sont contenus.

A Le,

Cachet de l'établissement

Toute fausse déclaration constitue un faux et usage de faux passible des peines d'amende et d'emprisonnement prévues à l'article 441-1 du code pénal.

4 – Obligations de dépôt

Déclaration à retourner dûment complétée et signée, **avant le 1^{er} mars 2017**, à la commune ou, le cas échéant, à l'EPCI, où sont implantés les **dispositifs publicitaires et les préenseignes déclarés**.

5 – Cadre réservé à la commune ou à l'EPCI

Date de réception de la présente déclaration initiale :

.....